

Préparation aux épreuves d'admissibilité des Concours internes 2019

CAER CAPET / CAPLP

Objectifs :

L'épreuve d'admissibilité des concours internes consiste en la présentation d'un dossier « RAEP : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle ».

L'objectif principal de cette formation est la réalisation du dossier écrit RAEP dans l'optique de l'admissibilité aux concours

- Analyser les enjeux et la finalité de l'épreuve
- Partir de son expérience professionnelle, l'exploiter à des fins de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle
- Réunir des faits (parcours personnel) et des notions (réalisations pédagogiques), les regrouper en ensembles successifs et complémentaires, leur donner du sens
- Définir la réalisation choisie : en amont de la séquence et de chaque séance, par la hiérarchie des objectifs orientant l'apprentissage
- Argumenter ses choix pédagogiques et didactiques
- Utiliser les modalités d'évaluation comme critères d'individualisation de l'apprentissage, d'indicateur du parcours des élèves, de certification

Déroulement

La formation de 5 journées se déroulera au CNFETP à Caluire et sera organisée de la manière suivante :

- 3 journées transversales : **Du lundi 24 au mercredi 26 septembre 2018**
- 2 journées disciplinaires : **Le mardi 06 et mercredi 07 novembre 2018**

Répartition du temps en présentiel entre des apports théoriques (vocabulaire et concepts pédagogiques) et méthodologiques (attentes du jury) et des apports didactiques (exploiter une situation significative, argumenter ses choix).

Organisme de formation : CNFETP de Lyon - 04 72 38 80 70

Préinscription : Fiche à retourner à FORMIRIS avant le 15 juillet 2018

